

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
8 Janvier 1873.

Chronique générale.

Il est question de la présentation, par des députés de la droite, d'un projet de loi concernant le chiffre de voix nécessaires dans les scrutins de ballottage pour être élu. On sait qu'il suffit aujourd'hui de la majorité relative du nombre des votants.

Les changements préfectoraux auront lieu, dit-on, dans la quinzaine. On assure qu'ils comprendront un plus grand nombre de départements qu'on ne le pensait d'abord.

En exécution d'une circulaire du ministre de l'intérieur, la révision des listes électorales aura lieu, dans toute la France, du 4^{er} janvier au 31 mars 1873.

Dans sa revue politique de l'année 1872, la *Correspondance provinciale*, rappelant la dernière convention franco-allemande, s'exprime ainsi :

« On a posé aussi en principe la possibilité qu'après le paiement du quatrième milliard l'occupation pourrait être remplacée par des garanties financières, mais bien entendu dans le cas seulement où la situation intérieure de la France et l'attitude du pays répondraient sincèrement d'une politique de paix. »

Le *Bien public* publie la note suivante :

Certains journaux, voulant paraître plus ou moins bien informés, ne peuvent s'empêcher de raconter ce qui se passe dans le

conseil supérieur de la guerre, dont les délibérations sont secrètes. Avant le patriotisme, ils font passer le désir de paraître bien renseignés. Ils publient des communications qu'ils prétendent leur avoir été faites ou qu'ils inventent, sans se soucier du danger qu'il peut y avoir à les faire connaître à l'étranger.

M. de Monti a remis à M. de Villemessant, de la part de M. le comte de Chambord, la somme de 4,000 fr. pour être versée à la souscription du *Figaro* au profit des inondés.

Le journal *l'Assemblée nationale*, qui, depuis plus de trois mois, est en voie d'organisation, va enfin paraître le 15 de ce mois. *L'Assemblée nationale* a été fondée par un groupe de membres de l'extrême-droite.

On lit dans la *Correspondance républicaine* :

Une disparition qui cause un certain émoi parmi les membres du barreau a eu lieu. M. Laborde, avocat à la cour d'appel de Paris, devait plaider l'avant-veille du jour de l'an à Argentan. Depuis ce jour, il a disparu, et ses amis, malgré plusieurs dépêches, n'ont pu savoir ce qu'il était devenu. On craint un enlèvement. Les recherches les plus actives sont faites.

On lit dans la *Presse* :

Le conseil municipal de Paris vient encore de changer la dénomination d'une quinzaine de rues. Tout en regrettant des suppressions inutiles, nous voyons avec plaisir qu'il n'a pas fait plus de modifications.

Ces changements perpétuels sont le désespoir des commerçants, des étrangers, des facteurs et surtout des cochers de fiacres, dont la mémoire est véritablement mise à de cruelles épreuves. L'histoire est l'histoire,

et Dieu lui-même n'a jamais eu l'idée de changer le passé.

L'Empire avait eu le bon goût de conserver au pont Louis-Philippe sa désignation, et de laisser le nom du roi-citoyen sur le socle de l'obélisque de Louqsor. On avait conservé une foule de noms rappelant les gloires de l'ancienne monarchie et l'on avait bien fait.

La statue de Louis XIV, à la place des Victoires, et celle de Henri IV, sur le pont Neuf, ont été respectées ; pourquoi celle de Napoléon I^{er} ne figurerait-elle pas sur la colonne Vendôme restaurée ?

Nous sommes de ceux qui pensent que la France ne doit répudier aucune de ses gloires : Royauté, Empire, République, ont des illustrations que nous devons précieusement conserver comme la meilleure partie de notre patrimoine national. Qu'importe qu'un homme ait servi tel ou tel régime, pourvu qu'il ait bien mérité de la patrie ?

Nous félicitons le conseil municipal de n'avoir rayé sur les plaques de nos rues, de nos avenues et de nos boulevards ni le nom du vainqueur de l'Alma, ni celui du vainqueur de Sébastopol, ni celui de l'habile administrateur qui a fait construire les plus beaux quartiers de notre capitale.

Les plaques où sont inscrits les noms de Saint-Arnaud, de Malakoff, d'Hausmann, sont autant de pages d'histoire auxquelles il ne faut pas toucher.

RÉSUMÉ DE L'ANNÉE 1872.

(Suite.)

FAITS POLITIQUES.

2 janvier. — M. Gambetta ayant profité des vacances pour voyager dans le Midi, rentre par Marseille.

3 janvier. — Importante réunion parlementaire et fusionniste chez M. le vicomte de Meaux à Versailles. Réunion dans laquelle M. de Falloux porta la parole au nom des orléanistes, sans résultat.

9 janvier. — Reprise des relations diplomatiques normales entre la France et la Prusse. M. Darnim présente à M. Thiers ses lettres de créance.

11 janvier. — Dans la soirée, troubles à Montpellier par suite de la présence dans cette ville du général de Cathelineau.

12 janvier. — Suite des scènes de la veille. M. de Cathelineau est insulté.

19 janvier. — M. Rouher pose sa candidature en Corse.

21 janvier. — Le prince Orlow, ambassadeur de Russie, présente ses lettres de créance à M. Thiers.

22 janvier. — Le prince Napoléon est élu conseiller général en Corse.

25 janvier. — Manifeste du comte de Chambord.

31 janvier. — Saisie de poudreries clandestines considérables à Lyon.

3 février. — Démission de M. Casimir Périer, ministre de l'intérieur.

6 février. — M. Casimir Périer est remplacé à l'intérieur par M. Victor Lefranc, lequel est remplacé au commerce par M. de Goulard.

11 février. — Signature de la convention postale entre la France et l'Allemagne.

20 février. — Le comte de Chambord s'étant rendu à Anvers, il est le sujet d'une manifestation de la part de quelques tapageurs. Plusieurs de ses intimes accourent à ses côtés. C'est là qu'une députation de Lille de trois cents personnes lui remet un étendard.

22 février. — Lettre de M. Barthélemy Saint-Hilaire, disant que M. Thiers « maintiendrait intact le dépôt de la République. L'attention fut de ce jour éveillée sur la correspondance du secrétaire de M. Thiers.

15 mars. — Le duc d'Aumale et le prince de Joinville, bénéficiant d'un décret du gouvernement du 4 septembre, reprennent leurs grades, l'un de général de division, le second d'amiral.

20 mars. — Troubles à l'École de médecine, au sujet d'une accusation, portée contre M. Dolbeau, d'avoir livré des malades fédérés. L'École est fermée jusqu'au 15 avril.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AI. DE LAMOTHE.

CHAPITRE XXVI.

MARTYRS.

(Suite.)

Sur la colline où naguère s'élevait la gracieuse villa avec ses terrasses et ses jardins égayés par des massifs de fleurs et d'arbustes, habitée par un noble vieillard, riche, honoré, heureux, entouré de ses enfants, et de ses serviteurs, tout avait disparu. Les Moscovites avaient passé par là et, sur le plateau ravagé, des décombres épars et calcinés indiquaient seuls la place où avait été

Atrada. Maison et habitants, tout avait disparu : la demeure avait péri par l'incendie, la famille par les balles ou le gibet ; avec Wladimir s'était éteint le nom des Kirposky.

— Pauvre Atrada ! murmura la jeune fille.

— Pauvre Pologne ! répondit Narbut.

Et à travers les ruines ils continuèrent à avancer.

Ils gravirent l'escalier chancelant et montèrent sur la terrasse à demi-ébranlée.

— Ici était la serre, là le salon, voici la place de la fenêtre par laquelle tu sautas le jour où, pour la première fois, Krapoulouf...

— Voici une des roues du petit chariot dans lequel Thadéa promenait son Etienne.

— Chère Thadéa ! fit Marpha avec un soupir.

Et elle se pencha pour ramasser entre deux fragments de poutres calcinées un objet en métal biant... c'était un bouton d'uniforme sur lequel était écrit : Police du district... elle le jeta avec horreur.

Un peu plus loin, dans la fente d'un mur,

croissait un héliotrope d'hiver, étalant au soleil ses petites fleurs grises et parfumées ; Narbut en cueillit deux.

— Celle-ci sera pour Thadéa, dit-il.

Et il donna l'autre à Marpha.

L'orpheline baisa la petite fleur et la mit sur son cœur.

Ils continuèrent leur triste pèlerinage, causant à voix basse et par monosyllabes ; puis, s'agenouillant sur les ruines, ils prièrent avec ferveur et, rentrant dans les bois, s'éloignèrent de ces lieux désolés qu'ils ne devaient plus revoir.

Tokolo avait enfin retrouvé leur trace et, avec son infailible instinct de chasseur, il s'avancait à travers les bois entraînant à sa suite une armée de bourreaux. A la soif de l'or avait succédé chez ce traître la soif du sang. Il lui fallait la mort de son bienfaiteur pour venger l'outrage que, du haut de la croix, Magnus lui avait jeté avec l'épithète de Judas !

Malheureusement il ne pouvait pas aller aussi vite que ceux qu'il poursuivait, il fallait à chaque instant reconnaître la piste du

gibier humain et s'arrêter aussitôt que la nuit arrivait.

Ces retards exaspéraient le Polonais vendu aux Russes. Moins ardent, Mitved se montrait très-satisfait de ses loyaux services. Ce fut même par une faveur toute spéciale, que le général daigna attacher sur la poitrine de ce brave patriote une des médailles d'honneur exclusivement réservées pour les Frères du Couteau et les paysans fidèles qui s'étaient le plus distingués en assassinant leurs seigneurs.

Le soir même du jour où il avait visité Atrada, Narbut, qui n'avait pas voulu, jusque-là, s'engager dans la prairie, envoya à Varsovie deux de ses plus intrépides soldats déguisés en paysans, et gagna une petite colline, fortifiée naturellement, que baigne la Pilika.

Au point du jour il était à son poste et ses émissaires à Varsovie où Rémizewsky les attendait pour agir.

La police russe veillait aussi.

Il n'y avait pas une heure que les deux Polonais étaient sortis de la maison du

roi d'Angleterre, Henri II. Cette lutte, qui s'est continuée pendant plusieurs années avec des alternatives de revers et de succès, a justement, cette année-là, été favorable aux armes de la France en diverses circonstances.

En 1273, le roi Philippe III le Hardi, fils de Saint-Louis, réunit le comté de Foix à la couronne et oblige le roi d'Angleterre, Edouard I^{er}, à venir lui rendre hommage pour les provinces qu'il possédait encore en France.

En 1373, sous Charles V, Duguesclin achève la défaite des Anglais en leur reprenant le Poitou et en soumettant la Bretagne.

En 1473, Louis XI, dans sa lutte contre les grands vassaux, soumet l'Armorique, le Roussillon et la Navarre. Dans cette année, il s'allie avec René d'Anjou, qui s'engage à léguer à la couronne le royaume de Provence.

En 1573, nous obtenons un succès d'un autre genre. Henri, duc d'Anjou, père de Charles IX, est élu roi de Pologne et part le 15 mai pour aller prendre possession de ce vaste royaume, qu'il abandonnera furtivement, l'année suivante, pour rentrer à Paris et s'y faire couronner sous le nom de Henri III.

En 1673, nous sommes en pleine série des triomphes de Condé et de Turenne. Louis XIV est à l'apogée de sa gloire. Cette année, nos armées s'emparent de Trèves et de Maëstricht, et dictent la paix au petit électeur de Brandebourg, qui promet d'être plus circonspect à l'avenir. C'est la première fois que cet Etat, qui ne devint la Prusse que trente ans plus tard, eut à subir des échecs sérieux.

Il y a cent ans, enfin, en 1773, nous étions à la fin du règne de Louis XV, nous prenions possession des duchés de Lorraine et de Bar, de même que deux ou trois ans avant, nous avions agrandi le territoire par l'annexion de la Corse, d'Avignon et du Comtat-Venaissin.

Voilà quel a été, dans l'histoire de France, à partir du onzième siècle, le rôle des années portant le nombre 73. On voit que ces reminiscences historiques n'ont rien d'alarmant pour notre patriotisme. Fasse le ciel que l'an 1873 soit aussi fécond que les précédents anniversaires séculaires.

(Le Charentais.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

VOLONTAIRES D'UN AN.

La circulaire suivante vient d'être adressée par le ministre de la guerre aux préfets :

« Je consens, sur la demande de plusieurs préfets, à ce qu'une liste supplémentaire de candidats pour le volontariat d'un an soit, s'il y a lieu, ouverte dans chaque département.

» A cet effet, la session des examens, au lieu d'être close le 15 janvier, ne le serait que le 20.

» Il est bien entendu qu'on ne pourra admettre à l'examen que ceux qui ne se seront pas présentés la première fois.

» Quant aux jeunes gens que concerne l'article 53 de la loi, ils devront toujours se faire visiter dans les délais indiqués par la circulaire du 16 décembre. »

Dimanche soir, le quartier de Gigant, à Nantes, a été le théâtre d'une véritable scène de sauvagerie, qui ne peut être attribuée qu'à un individu pris de boisson ou sous l'influence d'un accès de folie furieuse.

Vers 9 heures 1/2, un inconnu, en tenue d'ouvrier, paraissant âgé de 25 à 30 ans, montait la rue de Gigant. A ce moment passait auprès de lui le sieur Rouillard, concierge, demeurant rue du Calvaire, 27. Sans provocation de la part de ce dernier, l'inconnu se jeta sur lui et le frappa à l'épaule d'un coup de couteau.

Presque au même instant, passait une autre personne, le sieur Gautier, qui sortait d'un café du voisinage; celui-ci fut frappé également par cet individu qui l'atteignit au côté gauche de la poitrine.

A ce moment, M. Cormerais, débitant, fermait sa boutique; ce fou furieux vint, à son tour, l'attaquer et lui porta dans le dos un troisième coup de couteau.

Une quatrième personne a été également la victime de ces actes de brutalité sauvage.

C'est M. D..., qui se trouvait à traverser la rue de Gigant dans le même moment.

Ce dangereux passant qui a agi, à ce que l'on suppose, sous le coup d'un accès d'aliénation mentale, est parvenu à échapper jusqu'ici aux recherches de la justice.

On croit cependant être sur ses traces.

Les blessures de ses victimes n'offrent pas de gravité, les coups ayant été portés d'une main mal assurée et n'ayant pas pénétré profondément.

Outre les quatre personnes blessées, nous apprenons que l'agresseur inconnu a fait une cinquième victime; elle s'appelle M. Véron, employé au télégraphe. Ce dernier aurait été dangereusement atteint.

(Indépendance de l'Ouest.)

Dimanche, dans la matinée, dit l'Echo du Poitou, le 2^e régiment de chasseurs exécutait ses manœuvres dans le champ de mars, à Biard.

Pendant une charge, deux cavaliers s'étant heurtés avec une extrême violence furent renversés avec leurs montures. Dans sa chute, l'un d'eux s'est brisé la jambe; quant à l'autre il a reçu à la poitrine et à la figure des ruades tellement violentes qu'on désespère de le sauver.

On étudie, au ministère de la guerre, un projet de loi ayant pour but de créer une nouvelle école d'élèves vétérinaires.

D'après l'Evénement, il serait question de Mans comme siège de cet établissement.

TAXES SUR LES CHEVAUX ET VOITURES.

Voici quelques renseignements sur les déclarations à faire pour se mettre en règle vis-à-vis de cet impôt, tel que l'a établi la loi du 23 juillet 1872, et les indications sur lesquelles on peut baser les déclarations :

1^o *Taxe entière.* — La taxe frappe : 1^o les voitures suspendues pour transport de personnes; 2^o les chevaux destinés à les trainer; 3^o les chevaux de selle.

Les agriculteurs qui ont une voiture destinée à leur transport personnel, et qui y attellent un de leurs chevaux affectés à la culture, ne payeront la taxe que pour un cheval par voiture; ils payeront pour deux chevaux si la voiture est à deux chevaux. Par exemple, un agriculteur ayant dix chevaux de labour et deux voitures imposables, l'une à un cheval, l'autre à deux chevaux, payerait pour trois chevaux.

2^o *La demi-taxe.* — La demi-taxe frappe les voitures suspendues servant à la fois au transport des personnes et des produits agricoles ou industriels, telles que carrioles, chars-à-bancs, etc., tapissières, etc; elle frappe aussi les chevaux affectés à ces voitures.

Cette réduction à la demi-taxe n'est pas applicable aux professions dites libérales: avoués, médecins, vétérinaires, etc.; elle est exclusivement réservée à l'agriculture et à la production industrielle.

3^o *Exemption entière.* — La loi l'accorde aux voitures non suspendues et aux chevaux qui les traînent; — aux voitures suspendues destinées exclusivement au transport des marchandises; aux voitures affectées à un service public et aux chevaux qui les traînent; — aux étalons et aux juments exclusivement consacrés à la reproduction.

Déclarations. — Les déclarations doivent être faites sur ces bases avant le 16 janvier courant, aux termes de la loi. Elles sont valables jusqu'à ce qu'il y ait lieu de les modifier dans les cas où les contribuables auraient acquis, ou aliéné, des chevaux ou des voitures soumis à la taxe ou à la demi-taxe.

— Dans les cas où les contribuables deviennent passibles d'un accroissement de taxe, ils doivent en faire la déclaration dans les trente jours qui suivent l'acquisition du véhicule ou du cheval qui les place dans cette nouvelle condition.

En cas de retard, et en cas de déclaration inexacte, le fisc a le droit de percevoir double taxe.

Depuis que les allumettes ont augmenté de prix, par suite de l'impôt, on dirait qu'une conspiration s'est établie dans tous les ménages de la petite bourgeoisie. L'allumette y est devenue presque un objet de luxe. Avant l'impôt, on ne comptait pas avec ces morceaux de bois qui s'enflamment au frottement; on en usait et on en abusait. Aujourd'hui, c'est bien différent: dans cette saison d'hiver, où le feu est allumé presque

toute la journée au moins dans une chambre de l'appartement, l'allumette a été remplacée par de petits rouleaux de papier. On assure même que le haut prix de l'allumette chimique a fait revivre un produit qui, depuis longtemps, avait disparu: je veux parler de l'allumette souffrée, laquelle n'est pas soumise aux dernières mesures fiscales.

Le fait est que les soumissionnaires auront affaire, si cela continue, à un dangereux adversaire, l'économie.

L'hiver de 1872 est remplacé par un véritable printemps qui nous amène à contre-saison les fleurs et les fruits.

Les journaux signalent chaque jour quelques cas curieux de végétation précoce, dû à la température exceptionnellement douce que nous subissons depuis bientôt trois mois. Il en est peu, croyons-nous, d'aussi rares que celui-ci. Le 1^{er} janvier, on a trouvé et cueilli, dans la plaine de Gennevilliers, un magnifique bluët, un bluët le 1^{er} janvier! C'est chose, assurément, qui ne se voit point quatre fois en un siècle.

Aujourd'hui, dit le Journal du Loiret, un habitant du faubourg Saint-Jean, à Orléans, M. Alexandre Rouhaut, nous apporte un hanneton, ou « un hanneton vivant » qu'il a trouvé dans son jardin le 31 décembre.

Dans sa séance du 30 décembre, l'Académie des sciences a pris connaissance d'une note de M. de Wissocq, qui traite des moyens de prévenir les inondations.

Les ingénieurs qui se sont occupés du régime des cours d'eau sont d'avis que le moyen réellement efficace pour empêcher les inondations, ou d'en atténuer les effets, consiste à établir dans les mêmes points convenablement choisis, des réservoirs où l'eau des affluents torrentiels s'emmagasinerait.

Les crues seraient donc très-affaiblies, et pendant l'été, l'industrie et les irrigations utiliseraient l'eau des réservoirs. Ce système a déjà été appliqué sur quelques affluents de la Loire, sur le Furem, par exemple; et la ville de Saint-Etienne s'en est parfaitement trouvée. Mais il faudrait une application complète de la méthode pour arriver à de bons résultats.

M. E. de Wissocq n'est pas de cet avis; il trouve que le système de l'exhaussement des digues et d'établissement de réservoirs dans la région supérieure était insuffisant et même nuisible. La rupture d'une digue occasionne des désastres cent fois plus terribles que n'en peuvent causer les eaux lorsqu'elles pénètrent tranquillement sur les terrains. Quant aux réservoirs, ils ne sont vraiment utiles que lorsque l'abondance des eaux a lieu au commencement de la crue. Il est vrai que la rupture d'une digue est désastreuse, mais c'est un accident assez rare, qui n'est que local et qu'une surveillance convenable peut éviter. Pour les réservoirs, leur rôle n'est pas contestable.

M. de Wissocq propose de renoncer aux réservoirs et à l'exhaussement des digues, en creusant le lit des fleuves, ce qui produirait le même effet. Ce creusement serait obtenu par les eaux mêmes du cours d'eau à l'aide de digues convenablement dirigées, dans le lit même. On a, en effet, sur plusieurs rivières d'Angleterre, obtenu un plus grand tirant d'eau, en établissant des digues submersibles longitudinales. Rien n'empêche de combiner ce moyen avec celui des réservoirs et d'obtenir des résultats complètement satisfaisants. (Journal du Loiret.)

Faits divers.

TROIS VICTIMES DE LA GUERRE.

Une affaire étrange, et peut-être unique dans les annales de la justice, est en ce moment soumise au tribunal de Rocroy. Elle se rattache aux actes commis par l'armée prussienne dans le département des Ardennes. Deux mois après la journée de Sedan, le 28 octobre, un soldat prussien fut tué par des francs-tireurs, aux environs de Vaux. Le lendemain, une colonne de la landwehr prussienne occupa le village, s'empara des hommes qu'elle y trouve encore, et les enferma, au nombre de vingt-huit, dans l'église, en les prévenant qu'ils aient à choisir trois d'entre eux pour être fusillés. Après soixante-seize heures d'attente, la porte se rouvrit; on leur présente un casque contenant vingt-huit numéros pour tirer au sort.

Mais trois hommes se sont dévoués, ou, ce qui paraît plus triste, la majorité de leurs camarades a voté leur mort et les désigne au peloton d'exécution. Ils sortent des rangs et sont fusillés contre les murs du cimetière.

Les veuves aujourd'hui viennent demander aux survivants la réparation civile du dommage causé.

M. le procureur de la République donnera ses conclusions jeudi prochain.

Quelques éphémérides à propos du 1^{er} janvier :

C'est du 1^{er} janvier 1308 que date la liberté helvétique.

Ce fut le premier janvier 1801 que l'Irlande fut réunie à la Grande-Bretagne.

L'établissement de la contribution foncière en France commença à fonctionner le premier janvier 1794.

Le 1^{er} janvier 805, l'empereur Charlemagne fit tailler la livre d'argent en vingt parties exactes qu'il nomma sols, et dans un de ces sols, douze deniers.

Le collège de France fut fondé le 1^{er} janvier 1534.

Le premier numéro de la Gazette de France, par Théophraste Renaudot, porte la date du 1^{er} janvier 1631.

L'Académie française, le Jardin des Plantes, furent fondés le 1^{er} janvier; la première en 1633, le Jardin des Plantes en 1634.

La Phèdre de Racine, qui fut sifflée, eut sa première représentation le 1^{er} janvier 1637.

Le docteur Casper, de Berlin, vient de publier une statistique curieuse relativement à la durée de la vie humaine. D'après lui, la vie moyenne est de 65 ans pour le clergé, de 62 ans pour les marchands, de 61 ans pour les fermiers et artisans, de 59 ans pour les soldats, de 58 ans pour les hommes de loi, de 57 ans pour les artistes, de 56 ans pour les médecins.

Dernières Nouvelles.

On écrit de Versailles, le 7 janvier, à l'agence Havas :

L'Assemblée doit s'occuper aujourd'hui du projet relatif au rétablissement du conseil supérieur de l'instruction publique. Le vicomte de Meaux est inscrit pour parler le premier.

L'amendement suivant a été présenté par MM. Johnston, Anisson-Duperron, Henri Fournier, de Chabrol, le comte Desbassyns de Richemont, le marquis de Castellane, E. Adnet :

« Les réformes ordonnées par M. le ministre de l'instruction publique, dans sa circulaire du 3 octobre, seront, conformément à l'article 5 de la loi du 15 mars 1850, soumises au conseil supérieur de l'instruction publique. L'application de cette circulaire sera suspendue jusqu'à ce que le conseil supérieur ait donné son avis. »

On s'attend à une vive discussion sur cet amendement, s'il n'était pas retiré.

MM. de Belcastel et du Temple persistaient encore hier soir à déposer une interpellation sur les affaires de Rome. On croit que, si cette interpellation est déposée, le gouvernement proposera à l'Assemblée, vu l'indisposition de M. de Rémusat, de ne fixer le jour de la discussion que dans la séance de jeudi.

La dépêche suivante est arrivée à Paris dans l'après-midi d'hier :

« Londres, lundi 6, 4 heures.

» L'empereur a été soumis aujourd'hui à midi, sous l'influence du chloroforme, à une seconde opération d'écrasement de la pierre. Il s'est présenté des difficultés inusitées, mais le résultat obtenu est considérable; les souffrances et l'irritabilité qui ont suivi sont grandes; les forces générales se conservent bonnes. »

Le pape a, dit-on, envoyé la bénédiction apostolique à l'ex-empereur.

On assure que des dépêches sont envoyées de Londres au ministère des affaires étrangères, plusieurs fois par jour, pour infor-

mer le gouvernement de la situation de Napoléon III.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine :

Ouverture des cours de M. Guillaume Guizot au Collège de France ; Boston avant l'incendie (quatre gravures) ; S. E. Iwakura, ambassadeur du Japon en France, et les dames de l'ambassade ; M. de Fourtou, ministre des travaux publics ; le Pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray ; Noël, grande composition du plus charmant effet ; Prise d'un galion espagnol au XVI^e siècle ; Inondation de la vallée de l'Oise, à Creil. — Rébus, Problème d'échecs.

Toute personne qui s'abonnera pour un an à l'Univers illustré ou renouvellera son abonnement pour la même période, aura le droit de recevoir

GRATUITEMENT dans les bureaux, 3, rue Auber, l'ouvrage intitulé : MERVEILLES DE L'ART RELIGIEUX, magnifique album in-folio de quarante gravures, représentant les œuvres de sainteté des plus grands maîtres (Raphaël, Michel-Ange, Léonard de Vinci, le Titien, Paul Véronèse, Le Corrège, Carrache, le Guide, Murillo, Ribéra, Rembrandt, Rubens, Van-Dyck, Paul Delaroche, etc., etc.) et les vues des principales cathédrales d'Europe. — Texte descriptif, par A. Darlet. — Cette collection, d'une haute portée artistique et d'une valeur tout à fait exceptionnelle, est imprimée avec luxe sur papier vélin et reliée élégamment en rouge avec dorures spéciales.

Prix du port de la prime : Pour les départements, 2 fr. ; pour la Corse et l'Algérie ; 3 fr. Pour l'étranger, la prime pourra être retirée par l'intermédiaire des libraires. L'administration ne se charge des envois directs pour l'étranger qu'en port dû.

Abonnements, pour Paris et les départements : Un an : 21 fr. ; Six mois : 11 fr. ; Trois mois : 6 fr. Le Numéro de 16 pages : 35 c. — Par la poste : 40 c.

Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

M. CASAS, professeur de piano, place du Marché-Noir, maison Jagot, à Saumur, donne des leçons de piano et se charge de les accorder aux prix les plus avantageux.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésicière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Toute maladie cède à la douce Revalésicière du Barry, qui rend santé, énergie, digestion sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

N° 61.224.

Saint-Romain-des-Îles, 27 novembre.

La Revalésicière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni ; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement. J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésicière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs.

— La Revalésicière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 JANVIER 1875.

Table with 12 columns: Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse, Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse, Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse. Includes entries for various bonds and stocks like Crédit Foncier, Canal de Suez, etc.

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

Table with 2 columns: Time (3 heures 09 minutes du matin, etc.) and Service (express-poste, omnibus, etc.).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

Table with 2 columns: Time (3 heures 03 minutes du matin, etc.) and Service (omnibus-mixte, omnibus, express, omnibus, express-poste, etc.).

Étrennes pour 1875. 40^e ANNÉE (1872).

Prix du volume broché... 7 fr. cartonné... 8 50 Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1872. — Le volume 1872 (40^e année), mis en vente le 5 décembre 1872.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29.

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du Magasin pittoresque. 1 volume broché... 7 fr. Cartonné... 8 50

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE ; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection. Prix... 15 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures. Prix de chaque volume broché... 7 fr. 50

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Paris... 3 fr. Départements... 8 50

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol. Prix de chaque volume broché... 7 fr. 50

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

A VENDRE OU A LOUER

Pour le 24 juin 1875, MAISON, COUR, REMISE ET ECURIE, Situées à Saumur, rue du Puits-Tribouillet, n° 4.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON Située à Saumur, rue de Bordeaux, AVEC COUR, ECURIE ET REMISE.

HOTEL D'ANJOU

M. PETIT recommande à sa nombreuse clientèle ses pâtés de foies gras et gibiers aux truffes du Périgord.

ON DEMANDE un valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

INJECTIONS ET DRAGÉES

A. TARDIEU. Dans les principales pharmacies (Maladies secrètes). Commission, export : 8, rue Payenne, Paris.

A VENDRE D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

ON DEMANDE un expéditionnaire pour le greffe du tribunal civil.

M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

LE CHOCOLAT-MENIER SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA LES CONTREFAÇONS EN EXIGEANT le véritable nom.

LIVRES ET ALBUMS POUR ÉTRENNES EN VENTE AUX BUREAUX DE L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL

PARIS, RUES DE VERNEUIL, 22, ET DE RICHELIEU, 60. La Nature chez elle, par THÉOPHILE GAUTIER, son dernier ouvrage, chef-d'œuvre de littérature, d'art et de typographie, orné de 37 eaux-fortes de K. Bodmer, in-4^e colombier grand luxe... 50 fr.

Musique --- CHOUDENS --- Musique

Rue Saint-Honoré, 265, à Paris. SAUMUR A la librairie GRASSET, rue St-Jean, 1.

Voulant mettre la musique à la portée du public, M. CHOUDENS, éditeur de musique pour nos meilleurs compositeurs, a établi un dépôt de leurs ouvrages à Saumur, chez M. GRASSET, libraire, rue Saint-Jean.

Fortes remises : — Mêmes prix qu'à Paris.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS. REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS. Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers.